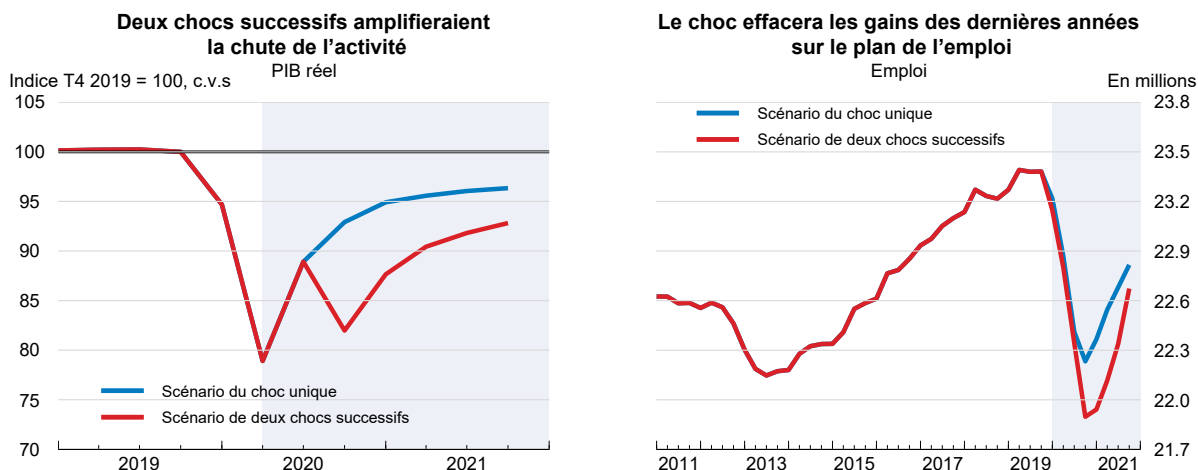


Italie

Le PIB devrait reculer de 14 % en 2020 avant de regagner 5.3 % en 2021 dans l'hypothèse d'un retour de l'épidémie vers la fin de l'année (scénario de deux chocs successifs). En l'absence de nouvelle vague (scénario du choc unique), le PIB devrait régresser de 11.3 % en 2020, puis se redresser de 7.7 % en 2021. Si la production industrielle pouvait rapidement redémarrer à la faveur du déconfinement, le redressement du tourisme et de bon nombre d'autres secteurs de services aux consommateurs devrait être plus progressif, ce qui pèsera sur la demande. Dans les deux scénarios, la production sera inférieure fin 2021, en raison de la pandémie de COVID-19 et du confinement, à son niveau au début de la crise, ce qui annulera la progression de l'emploi de ces dernières années.

L'État soutient les revenus des travailleurs et la demande par le biais de transferts et de dispositifs de travail partiel et relance la liquidité des entreprises en garantissant des prêts, en reportant des prélèvements fiscaux et en mettant à leur disposition des crédits d'impôt. Toutes ces mesures sont indispensables pour amortir l'impact de la crise, au prix toutefois – parallèlement au recul du PIB – d'une forte hausse des ratios de la dette publique qui étaient déjà élevés, d'où l'importance de placer l'économie sur une trajectoire de croissance durable. Pour les secteurs ayant subi d'importantes baisses de la demande, comme le tourisme, les politiques publiques devront viser à aider les entreprises et les salariés à améliorer leurs activités et compétences et à innover.

Italie 1



Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934139594>

Italie : Demande, production et prix (scénario de deux chocs successifs)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
Italie: scénario de deux chocs successifs						
PIB aux prix du marché	1 696.5	1.7	0.7	0.3	-14.0	5.3
Consommation privée	1 019.5	1.5	0.9	0.4	-13.3	6.8
Consommation publique	322.6	-0.1	0.1	-0.4	0.5	0.4
Formation brute de capital fixe	291.3	3.4	2.9	1.4	-23.4	5.6
Demande intérieure finale	1 633.5	1.5	1.1	0.4	-12.5	5.1
Variation des stocks ¹	8.0	0.2	-0.1	-0.7	-1.2	-0.3
Demande intérieure totale	1 641.5	1.7	1.0	-0.2	-13.7	5.0
Exportations de biens et services	496.7	6.0	1.7	1.4	-17.8	7.7
Importations de biens et services	441.7	6.5	2.8	-0.2	-17.2	6.8
Exportations nettes ¹	55.0	0.1	-0.3	0.5	-0.7	0.5
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	0.7	0.9	0.9	0.5	0.0
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	1.3	1.2	0.6	-0.2	-0.1
IPCH sous-jacent ²	—	0.8	0.6	0.5	0.2	0.0
Taux de chômage (% de la population active)	—	11.3	10.6	9.9	10.7	11.9
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-2.4	-2.2	-1.6	-12.8	-9.7
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	153.0	148.3	156.2	194.7	191.8
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht (% du PIB)	—	134.0	134.8	134.8	169.9	165.5
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	2.6	2.5	3.0	2.7	2.8

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

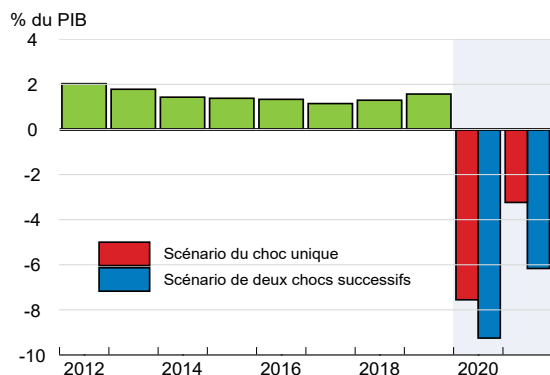
2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107.

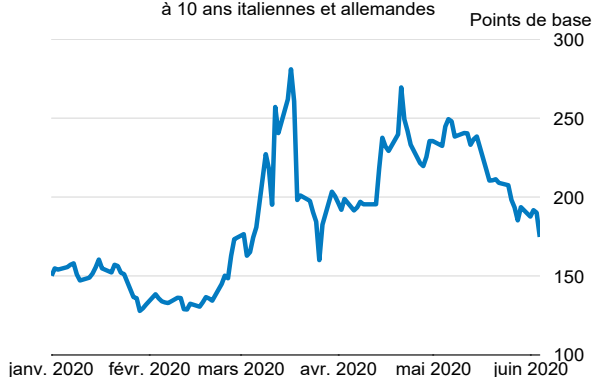
StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934138131>

Italie 2

La baisse de l'activité va faire basculer le solde budgétaire primaire dans le déficit
Solde primaire des administrations publiques



Les écarts de rendement ont augmenté à mesure que l'ampleur du choc budgétaire est apparue avec précision
Écart entre les rendements des obligations d'État à 10 ans italiennes et allemandes



Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107 et Refinitiv.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934139613>

Italie : Demande, production et prix (scénario du choc unique)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
Italie: scénario du choc unique						
PIB aux prix du marché	1 696.5	1.7	0.7	0.3	-11.3	7.7
Consommation privée	1 019.5	1.5	0.9	0.4	-10.5	9.0
Consommation publique	322.6	-0.1	0.1	-0.4	0.4	0.2
Formation brute de capital fixe	291.3	3.4	2.9	1.4	-18.8	12.7
Demande intérieure finale	1 633.5	1.5	1.1	0.4	-9.9	7.7
Variation des stocks ¹	8.0	0.2	-0.1	-0.7	-1.0	-0.4
Demande intérieure totale	1 641.5	1.7	1.0	-0.2	-10.9	7.4
Exportations de biens et services	496.7	6.0	1.7	1.4	-14.4	12.0
Importations de biens et services	441.7	6.5	2.8	-0.2	-13.6	11.5
Exportations nettes ¹	55.0	0.1	-0.3	0.5	-0.7	0.5
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	0.7	0.9	0.9	0.6	0.1
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	1.3	1.2	0.6	-0.1	0.1
IPCH sous-jacent ²	—	0.8	0.6	0.5	0.2	0.1
Taux de chômage (% de la population active)	—	11.3	10.6	9.9	10.1	11.7
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-2.4	-2.2	-1.6	-11.2	-6.8
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	153.0	148.3	156.2	181.3	176.3
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht (% du PIB)	—	134.0	134.8	134.8	158.2	152.2
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	2.6	2.5	3.0	2.7	2.8

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934138150>

Le nombre de cas de COVID-19 a grimpé en flèche mais a été surtout concentré dans les régions du nord

La pandémie de COVID-19 a débuté dans le nord de l'Italie plus tôt que dans la plupart des pays de l'OCDE. Le nombre de nouvelles infections quotidiennes a culminé le 21 mars, la plupart des infections et des décès étant survenus dans les régions du nord du pays : la Lombardie, le Piémont et l'Émilie Romagne. Au plus fort de la pandémie, début avril, un grand nombre de patients ont été hospitalisés, dont 4 000 ont dû être placés en soins intensifs submergeant, dans les régions les plus touchées, un système de santé efficace en temps normal. Le système de santé italien est relativement bien équipé et garantit un accès égalitaire aux soins. Il a doublé le nombre de lits en soins intensifs depuis le début de la crise sanitaire.

L'Italie a réagi rapidement à la pandémie. Elle a suspendu les vols directs en provenance de Chine dès le 27 janvier et a déclaré l'état d'urgence le 31 janvier. Le lendemain du jour où les premiers foyers ont été détectés, les autorités ont fermé l'accès aux villes touchées et y ont limité les déplacements. Avec la multiplication du nombre d'infections, le gouvernement a imposé des restrictions de déplacement plus larges, a interdit les manifestations de masse, a fermé les établissements scolaires et universitaires et les entreprises de services non essentiels – d'abord dans une grande part du nord de l'Italie, puis sur l'ensemble du territoire. Fin avril, l'Italie a commencé à assouplir progressivement les restrictions. La construction et les secteurs industriels ont été autorisés à redémarrer leur production et les restrictions de déplacement ont été allégées. Les protocoles de distanciation et sanitaires ont été maintenus.

Les restaurants, les bars, ainsi que d'autres services et établissements ont réouvert progressivement courant mai, plus ou moins rapidement selon la situation épidémiologique des différentes régions, et l'Italie a réouvert ses frontières aux visiteurs en provenance d'autres pays européens.

Les mesures de confinement temporaire ont porté un coup d'arrêt à la majeure partie des activités industrielles et ont restreint le tourisme

Le PIB a reculé de 5.3 % au premier trimestre 2020, sous l'effet des restrictions croissantes pesant sur la demande des consommateurs, l'investissement et les exportations en mars. Au plus fort du confinement – de la fin mars à la fin avril – la moitié des entreprises environ, générant 53 % de la valeur ajoutée de l'industrie et 64 % des exportations italiennes, ont dû cesser leurs activités. En dépit du renforcement des dispositifs de chômage partiel et du report (jusqu'à la mi-août) de la possibilité de procéder à des licenciements pour motifs économiques, l'emploi a reflué de 1.2 % de mars à avril 2020. Les cours des actifs financiers ont chuté fin avril et début mars quand la crise est apparue dans toute son ampleur. L'indice de la bourse de Milan s'est replié de 30 % par rapport à son point haut de la mi-février. Les coûts des actions bancaires ont plongé de 45 % et les écarts de rendement avec les obligations d'État se sont creusés.

Les plans d'aide soutiennent les revenus, la liquidité et l'accès aux financements

Le gouvernement a annoncé le lancement de trois plans d'urgence, lestant le budget de 75 milliards EUR au total (soit 4.2 % du PIB de 2019). Ces plans renforcent les capacités du système de santé et de soins à domicile en finançant 20 000 embauches et en lui procurant des financements supplémentaires à hauteur de 6.4 milliards EUR. Pour relancer la liquidité des entreprises, ces programmes prévoient la diminution de certains taux d'imposition et l'ajournement de leur application, un report à la fin 2020 des impositions fiscales et sociales, une garantie à concurrence de 530 milliards EUR couvrant les emprunts souscrits par les entreprises et l'octroi de crédits d'impôt pour les frais de location, par exemple. Ces mesures viennent compléter celles prises par la BCE en vue de réduire les coûts de financement et assurer l'accès des banques à la liquidité. Les plans d'aide soutiennent les revenus et l'emploi en renforçant les dispositifs de chômage partiel, en prévoyant le versement d'allocations aux catégories de travailleurs indépendants durement touchées par la crise, un filet de sécurité en dernier ressort et des aides à la garde d'enfants et en finançant les aides d'urgence municipales aux ménages les plus vulnérables. Le gouvernement prépare un nouveau plan pour relancer l'investissement public comme privé, notamment en simplifiant les procédures administratives.

L'industrie peut se redresser rapidement mais une nouvelle vague ferait perdurer les pertes subies dans le secteur des services

La production industrielle, la construction et certains services ont redémarré rapidement après la levée des restrictions fin avril. Cela étant, la persistance des restrictions de déplacement et des mesures sanitaires, conjuguée à l'effritement de la confiance et à l'asthénie de la demande d'exportations, ralentira probablement la reprise dans le scénario du choc unique. En cas de deuxième vague, le retour au confinement devrait occasionner un nouveau recul des exportations et de la consommation et une atonie prolongée de l'investissement. Même si les restrictions aux voyages internationaux sont censées être progressivement levées à compter de début juin, la saison touristique de l'été 2020 ne s'annonce pas bonne en dépit des efforts déployés pour soutenir le tourisme intérieur. En cas de deuxième vague, cette situation perdurera en 2021. L'emploi devrait se dégrader faute de renouvellement des contrats à durée déterminée et en raison de l'expiration, à la mi-août, de l'interdiction de licencier. Dans le scénario du choc unique, le recul de l'emploi sera limité puisque les perspectives de reprise conduiront les

entreprises à maintenir leurs effectifs. Dans le scénario de deux chocs successifs, on peut s'attendre à des vagues de licenciements. Les prix devraient être stables car le volant de capacités inutilisées dans l'économie compensera la désorganisation causée par les mesures sanitaires et les restrictions de déplacement. La reprise, alliée aux mesures de soutien de l'État et aux garanties de prêt, pourrait permettre d'éviter une vague de faillites des petites entreprises italiennes. Dans le scénario de deux chocs successifs, les pressions sur le patrimoine des ménages et le bilan des entreprises ainsi que les situations d'insolvabilité s'amplifieront, freinant la reprise. Après avoir été moins important que prévu en 2019 (1.6 % du PIB), le déficit budgétaire devrait se creuser en 2020 pour atteindre 11.2 % du PIB dans le scénario du choc unique, avant de diminuer en 2021 à la faveur du redressement de l'activité et des revenus. La relance et le déficit budgétaires devraient être plus importants en cas de deuxième vague, en raison des mesures de soutien supplémentaires et de la persistance des faibles revenus. Les ratios de la dette publique devraient augmenter en 2020 pour atteindre 158 % du PIB dans le scénario du choc unique et 170 % du PIB dans le scénario de deux chocs successifs, avant de diminuer en 2021 avec le redressement du PIB nominal.

Outre les risques à court terme liés à la pandémie, le principal risque concerne la vigueur et la viabilité de la reprise. Le secteur touristique italien est particulièrement vulnérable au prolongement de la crise dans le scénario de deux chocs successifs, en dépit d'une décade des risques à moyen terme dans ce secteur dominé par de petites entreprises – 52 000 pour le seul hébergement. Le secteur manufacturier pourrait se trouver plus exposé si la récession perdurait car de nombreuses entreprises sont spécialisées dans la production de biens de consommation et d'équipement à forte valeur ajoutée et à forte marge. Ces entreprises pourraient être plus exposées à une baisse des revenus et des dépenses d'équipement à l'échelle mondiale. Les entreprises et les banques italiennes se sont trouvées plongées dans cette crise alors même qu'elles étaient en meilleure santé qu'au cours de la précédente décennie. Cela étant, la crise accroît les fragilités financières qui subsistaient encore, comme l'exposition des banques aux prix des obligations d'État. Si l'étendue des garanties de l'État limite les risques de faillite et ceux liés aux créances douteuses ou litigieuses dans le scénario du choc unique, ces risques sont plus importants dans le scénario de deux chocs successifs et s'ajouteraient aux engagements du secteur public. L'arrêt prématuré des aides budgétaires risquerait d'accroître le nombre de faillites et de pertes de production causées par la crise, en particulier en cas de deuxième vague. L'octroi d'aides budgétaires à l'appui de mesures inefficaces, ou plus longtemps que nécessaire, alourdirait la dette publique et le problème qu'elle pose pour l'économie, sans soutenir durablement l'activité.

Favoriser l'investissement et l'avènement d'une nouvelle donne contribuerait au redémarrage de l'économie

La crise du COVID-19 a mis à mal les efforts déployés jusque-là pour parvenir à une croissance plus vigoureuse et plus inclusive. Les mesures d'urgence prises pour faire face aux retombées économiques de la crise sont justifiées et devraient permettre de compléter et de renouveler les efforts ayant pour objet la mise en œuvre d'un ambitieux programme de réformes structurelles. Continuer de soutenir les secteurs où la demande est censée repartir rapidement peut éviter des suppressions d'emploi et accélérer la reprise. Les entreprises et les travailleurs qui risquent de se heurter à l'atonie persistante de la demande bénéficieraient des aides octroyées pour se mettre à niveau, investir et innover et pour basculer vers des secteurs plus porteurs, dès lors que ces aides renforceraient les politiques actives du marché du travail, en particulier les dispositifs de reconversion, et faciliteraient l'investissement. Un meilleur accès, simplifié, aux programmes de soutien au revenu, comme le programme dit du « Revenu des citoyens », empêcherait une forte aggravation de la pauvreté et soutiendrait la demande durant la phase de reprise. Si les créances douteuses ou litigieuses amorcent une hausse, le gouvernement devrait se tenir prêt à prolonger le dispositif de soutien aux actifs bancaires (GACS). La mise en œuvre de la nouvelle Loi sur les faillites contribuerait à garantir une restructuration, des entreprises viables et à éviter leur liquidation. Afin de soutenir la création d'entreprises, la productivité et l'emploi, le gouvernement devrait mettre en

application ses projets d'élaboration d'un programme pluriannuel visant à réduire la complexité administrative, à améliorer l'efficacité de la justice et à alléger les coûts des investissements et de la main-d'œuvre. À l'appui de la reprise et d'une amélioration du bien-être, il conviendrait aussi de favoriser le renouvellement des infrastructures vieillissantes et la transition vers des activités à bas carbone. Pour renforcer la compétitivité, l'adoption accélérée des technologies numériques, comme on a pu le voir durant la crise avec le basculement rapide vers le « travail intelligent » et les services en ligne, serait un atout.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/0d1d1e2e-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Italie », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/be46c17b-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.